

Décret

Générale

modern

Décret n° 2007-0193/PR/DEF portant création de la Compagnie de Gendarmerie du Centre.

n° 2007-0193/PR/DEF

Ministère
Ministère de la Défense Nationale

Date de publication
22 septembre 2007

Numéro JO
n° 18 du 30/09/2007

Date du numéro
30 septembre 2007

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Vu la constitution du 15 septembre 1992. Vu l'ordonnance n°769037 du 10 mai 1979 portant organisation de la Défense. Vu le décret n°79-040/PRE/DEF du 10 mai 1979 portant création et organisation de la Gendarmerie Nationale. Vu le décret n°98-007/PR/DEF du 13 juillet 1998 portant organisation générale de la Défense. Vu le décret n°98/0080/PR/DEF du 13 juillet 1998 portant réorganisation de la Gendarmerie Nationale. Vu le décret n°05-0067/PRE du 21 mai 2005 portant nomination du Premier Ministre. Vu le décret n°05-0069/PRE du 22 mai 2005 portant nomination des Membres du Gouvernement et fixant leurs attributions.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Conformément au découpage administratif des régions, une Compagnie de Gendarmerie est créée au district d'Arta.

Article 2

Cette Compagnie prend le nom de la Compagnie de Gendarmerie de la région du Centre.

Article 3

Son poste de commandement est installé au chef lieu du District, Arta.

Article 4

Elle comprend

- la brigade territoriale d'Arta
- la brigade territoriale de Damerjog

- la brigade territoriale de Cheik Moussa
- le poste du PK 51
- le poste du Lac-Assal.

Article 5

Missions :La Compagnie du Centre assure à travers ses unités, toutes les missions dévolues à la Gendarmerie Nationale dans les secteurs du District d'Arta et la partie de la banlieue Ouest de la capitale, jusqu'au PK 20.

Article 6

Commandement :La Compagnie de Gendarmerie du Centre est placée sous le commandement d'un officier subalterne et elle fait partie intégrante du Groupement des Unités Judiciaires de la Gendarmerie nationale.

Article 7

Le présent arrêté sera enregistré, publié, exécuté et communiqué partout ou besoin sera.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH